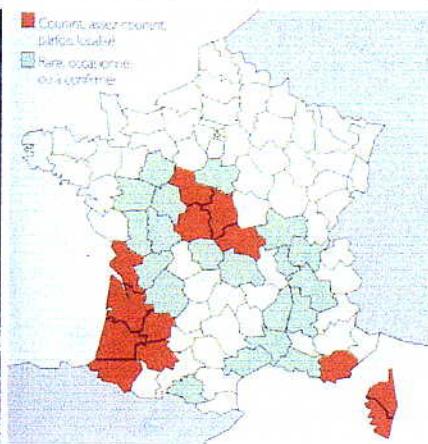


Photo : J-M PARDE



Présence :
 - potentielle ou marginale
 - constatée



Description

La Cistude d'Europe (reptile) est une petite tortue amphibiie qui peut peser jusqu'à un kilo. Les individus adultes observés dans l'Armagnac pèsent de 350 à 640 g, leurs carapaces vont de 12 à 15,7 cm.

La coloration des écailles est très variable cuivrée, bronzée, étoilée, bleutée, ... La peau est marquée de nombreuses taches sombres sur fond jaune ou verdâtre.

Statut

- Annexe II et IV de la Directive Habitats
- Annexe II de la Convention de Berne
- totalement protégée au niveau national (arr. du 22/07/93)
- Vulnérable selon le Livre rouge de la faune menacée de France (MNHN 1994)

Habitats et moeurs

La cistude fréquente les étangs anciens (ici **45 ha**) entourés de bois et de prairies ainsi que le bocage avec des fossés, des mares, des ruisseaux, des prairies naturelles, des bas-fonds marécageux.

Les sites d'hivernage sont des zones annexes des plans d'eau principaux (mares, étangs marécageux, mare en forêt). Les sites de ponte (**ici sur 11 à 105 ha**) sont des terrains secs, à végétation rase et bien ensoleillés (pâtures, landes, friches, bordures de digues...). Ils peuvent être situés jusqu'à 400 m des étangs.

Le biotope principal est l'étang, principalement les zones tranquilles à végétation dense (arbres tombés, franges de roseaux) ou le principal point d'eau accessible.

La Cistude peut vivre très longtemps, la longévité de certains individus étant de l'ordre du siècle.

Pratiques actuelles

Traditionnellement, les étangs de l'Armagnac font l'objet d'une pisciculture extensive avec empoissonnement, croissance pendant un à 3 ans puis vidange, pêche et vente du poisson

La pêche lié au droit de propriété est réservée aux propriétaires, ce qui assure la tranquillité des sites.

Menaces

- **Dégénération des habitats** (mise en culture des prairies naturelles, suppression des landes et mares), et de la **qualité des eaux** (limons, pesticides), présence d'**espèces allochtones** (Ragondin, Ecrevisses, ...),
- Prédation importante sur les œufs et les jeunes, **écrasement des adultes** en déplacement, par des véhicules.

Etat de conservation

La Cistude est représentée sur les cinq sites d'étangs où l'on compte **plusieurs dizaines d'individus reproducteurs**. Seuls quelques individus sont localisés dans le site des "prairies de la Douze". Elle est très rare dans la forêt du Marais à Barbotan.

Malgré l'absence de recul sur l'évolution du statut de la Cistude on peut penser que **son état actuel est satisfaisant**.

Préconisations de gestion

- Préserver les sites de pontes (prairies et landes en bord d'étangs) ; pas de fauche en mai-juin
- Pas de curage mécanique des mares d'hivernage et des fossés, d'octobre à avril
- En cas d'aménagement, limiter l'accès pour éviter le dérangement et maintenir des zones de tranquillité avec végétation dense (roseaux, arbres tombés...)